

Numéro 36
MARS-AVRIL 2019
Prix : 0,75 €

JOURNAL D'INFORMATION DE LA CGT ÉDUC'ACTION PARIS

Bureau 401 - Bourse du Travail - 3 rue du Château d'Eau - 75010 Paris
Mél : cgteduc75@gmail.com
Site : <http://cgteducation75.free.fr>

Édito

AMPLIFIONS LES MOBILISATIONS !

La situation sociale reste très tendue et la seule réponse que le pouvoir apporte aux légitimes revendications concernant le pouvoir d'achat est la tenue d'un « grand débat » instrumentalisé pour mettre en place de nouvelles contre-réformes. Salariés, privés d'emploi et retraités savent bien qu'ils n'ont rien à y gagner et que la nécessaire augmentation des salaires, pensions et aides sociales passera par une lutte d'envergure pour réduire les inégalités en imposant, par exemple, la taxation des profits financiers.

Le gouvernement attaque frontalement la Fonction publique en envisageant clairement la fin du paritarisme et de toute transparence dans le suivi de la carrière des personnels : c'est une remise en cause sans précédent du statut des fonctionnaires.

Le service public d'Éducation est pris dans un tourbillon de réformes qui prépare son démantè-

lement. Là aussi, c'est une rupture avec notre modèle social issu des luttes successives. Le ministère impose de manière autoritaire sa vision résolument libérale, dans le cadre d'une prétendue « École de la confiance ».

De la maternelle à l'université, le dogme de la réussite individuelle est mis en avant, la concurrence est exacerbée entre élèves, personnels et établissements. Le tri social est renforcé par une sélection de plus en plus précoce. A cette vision idéologique s'ajoutent des contraintes budgétaires toujours plus marquées.

Dans l'académie de Paris, les conséquences de cette politique sont partout visibles : baisse des dotations, suppressions de postes, tensions encore accrues sur les effectifs, réduction de l'offre de formation et de la qualité de l'enseignement. Les conditions de travail des personnels et d'études des élèves seront irrémédiablement dégradées.

Les réformes des lycées sont contestées par les personnels de multiples manières. **C'est donc maintenant qu'il faut obliger le ministère à reculer.**

La CGT Éduc'action joue pleinement son rôle de pivot de la contestation ; elle appelle aux grèves et manifestations les 19 et 30 mars, et à **amplifier les actions et mobilisations** dans un cadre le plus large possible.

SOMMAIRE :

- Page 1 : **Édito**
- Page 2 : **École du sode / Personnels médico-sociaux en EPLE**
- Page 3 : **Mobilisations dans les lycées / AESH**
- Page 4 : **Victoire de la CGT à Barbès**

Êtes-vous syndiqué(e) ?



Suivez l'actualité de la CGT dans l'éducation

Site parisien : <http://cgteduc75.ouvaton.org/>

Site national : <http://www.cgteduc.fr/>

Premier et second degrés

ÉCOLE DU SOCLE : ÉCOLE DU TRI SOCIAL

Lors de l'étude de la loi pour « l'École de la confiance » le 15/02/19, un amendement, adopté par l'Assemblée nationale sans la moindre concertation, permet de renforcer l'École du socle (lois d'orientation de 2005 de Fillon et de refondation de 2013, de Peillon) en créant des Établissements Publics des Savoirs Fondamentaux (EPSF) qui regroupent administrativement un collège avec les écoles primaires qui l'entourent. Celles-ci n'auront plus de fonctionnement indépendant mais seront sous l'autorité unique du principal du collège, qui assurera la coordination inter-degré, le suivi pédagogique et l'animation du conseil des maîtres, avec une délégation d'autorité à un ou plusieurs directeurs adjoints issus du premier degré.

Si l'intérêt des élèves est mis en avant, il s'agit avant tout de faire des économies (mutualisation des personnels, services parta-



gés, regroupements de niveaux, « taille critique » d'établissements...) et d'instaurer une hiérarchie de proximité pour les enseignants du primaire. Quid de l'organisation interne propre à chaque école ? Des suppressions de postes massives et des fermetures d'écoles sont à prévoir, no-

tamment en milieu rural. Loin d'être hostile à un travail conjoint ponctuel et volontaire entre le 1^{er} et le 2nd degrés, la **CGT Éduc'action** refuse ce pilotage qui a pour but d'imposer un carcan pédagogique et institutionnel et qui accroît davantage le démantèlement du Service public d'Éducation avec un nouveau transfert des prérogatives du ministère de l'Éducation nationale vers les collectivités territoriales

Elle dénonce et combat cette École du tri social et de l'argent : pour la majorité, l'École du socle limitée aux fondamentaux prônant l'approche par compétences, et, pour ceux qui en auront les moyens, des contenus plus ambitieux avec la possibilité d'études supérieures.

Mobilisons-nous contre la disparition et la territorialisation du Service public d'éducation.

Assistants sociaux

LES PERSONNELS MÉDICO-SOCIAUX EN EPLE

Les médecins scolaires, les infirmiers et les assistants sociaux sont des personnels essentiels, voire incontournables, dans les établissements en matière de Protection de l'Enfance, de lutte contre le décrochage scolaire, de prévention...

Dans l'Académie de Paris, nous comptabilisons 23 médecins scolaires titulaires et presque autant de contractuels. Un médecin couvre ainsi presque 10 établissements ! Comment est-ce possible ? En priorisant leurs missions (mise en place des PAI et des PAP, aménagement des examens, orientation scolaire) quitte à balayer d'autres missions. Concernant les infirmiers, nous en comptons 189. Une grande partie des établissements bénéficie d'un temps plein mais certains établissements doivent se contenter d'un mi-temps. Leurs tâches se multiplient et sont plus complexes (conséquence

du manque de médecins) et le dépistage des élèves de 6^{ème}, un travail pourtant essentiel en matière de prévention, est parfois inexistant. Enfin, pour les assistants sociaux, il y a 64 titulaires et 4 contractuels répartis sur 2 ou 3 établissements. Environ 60 établissements ne bénéficient toujours pas de la présence d'un assistant social !

Le manque d'attractivité (salaires peu élevés, conditions de travail pénibles...) entraîne un nombre important et grandissant de contractuels et une précarisation des métiers. Et aucune création de postes n'est prévue pour ces 3 services !

Doit-on rappeler que ces personnels, soumis au secret professionnel ou médical, sont garants de la Protection de l'Enfance, des droits des personnes, qu'ils apportent une évaluation globale des situations et qu'ils

font l'interface avec l'équipe pédagogique et éducative ?

Toute cette situation est d'autant plus consternante face à l'état de la Protection de l'Enfance et aux déclarations récentes du Premier Ministre : « Il est clair que nous devons faire mieux » a-t-il dit en citant l'ensemble des partenaires dont l'Éducation Nationale. Il a ainsi nommé en janvier 2019 un Secrétaire d'État à la Protection de l'Enfance.

La CGT Éduc'action revendique la présence d'un assistant social et d'un infirmier dans tous les établissements et d'un nombre suffisant de médecins pour mener à bien leurs missions. La CGT Éduc'action continuera de porter une attention particulière aux conditions de travail des personnels.

Second degré

MOBILISATIONS DANS LES LYCÉES : LES HIRONDELLES FONT LE PRINTEMPS

Avec les réformes Blanquer qui rentrent dans le dur dans les LGT et les LP, et les rabotages des DHG que cela entraîne, ce début d'année a vu un foisonnement de mobilisations très variées.

Cela va des motions aux demandes d'audience, des votations aux occupations nocturnes, des réunions avec les parents aux grèves contre les suppressions de postes comme à Voltaire, Racine, Ferry, Bergson, etc.

Cela est même allé, suite au 5 février, jusqu'à des grèves reconductibles comme à Paul Valéry, Rodin, Voltaire, Duruy ou Simone Weil. Cette première contagion francilienne a prouvé qu'il était

possible de se coordonner pour gagner, et a redonné confiance à d'autres académies.

En plus des grèves, des modes d'action complémentaires ont attiré l'attention des médias jusque dans The Guardian : démissions de PP, notes de 20/20, boycott des conseils, etc. Rien qu'à Paris, plusieurs lycées se sont lancés, comme Dorian, Sophie Germain, Colbert ou Turgot.

Depuis mars, la lutte contre les réformes Blanquer a pris un essor mesurable au jour le jour. Partout, des bahuts se sont mis en grève sans attendre, avec en ligne de mire la journée du 19 mars.

L'information mutuelle passe notamment par les AG de lutte comme en Île-de-France, mais aussi bien sûr par les syndicats lorsqu'ils visent à généraliser les luttes à la base. Que vous soyez à la CGT Educ'action ou pas, n'hésitez donc pas à nous faire part des échos de vos bahuts !

Dans ce réveil printanier, la CGT Educ'action Paris n'a pas à rougir de son travail de longue haleine, sur le terrain avec les collègues, pour construire la mobilisation dans l'unité la plus large et sincère. Elle a apporté son soutien concret aux personnels en lutte, et continuera dans le moment décisif qui s'ouvre.

Accompagnants des élèves en situation de handicap

AESH : 100% NÉCESSAIRES, 100% PRÉCAIRES !

Le 6 février à Paris- Solférino, comme dans de nombreux départements, les AESH se sont rassemblés pour porter leurs revendications au ministère. Ils ont fait entendre qu'elles et ils ne veulent plus subir leurs conditions de travail dégradées, leurs bas salaires, la précarité et le mépris de l'institution pour leur métier 100% nécessaire !

En effet, alors que le ministère voulait faire croire que sa pseudo concertation lancée à l'automne déboucherait sur des avancées pour leurs conditions d'emploi et de rémunération. Il n'en est rien.

Certes, le ministre propose de recruter sur des CDD de 3 ans transformables en CDI, mais cela restera un contrat précaire, alors que les AESH et la mission d'inclusion qu'ils exercent ont be-



soin d'un statut de fonctionnaire et de la titularisation de tous. Quant à la formation de 60h à nouveau annoncée, elle existe dans les textes depuis des années, bien que très insuffisante. Peu d'avancées donc.

Mais le ministère n'entend pas que maintenir les AESH dans la précarité avec des salaires qui

resteront très faibles. Dans le cadre de sa loi sur l'école de la confiance il entend développer les PIALs (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) qui visent à une mutualisation à outrance des AESH. Par ailleurs, il n'a pas abandonné le projet d'élargir les missions des AESH au périscolaire au prétexte d'augmenter leur quotité, plutôt que d'augmenter leur salaire de base.

Les 200 AESH réunis au ministère le 6 février ont trouvé leur slogan : Aesh en colère : Nous voulons un vrai salaire ! Aesh dans la rue : Nous voulons un vrai statut !"

Ce début de mobilisation appelle des suites. De plus en plus nombreux, de plus en plus visibles, les AESH entrent dans l'action. Ils ne s'arrêteront plus. **La CGT Educ'action œuvrera pour développer cette mobilisation.**

Interpro**LA CGT PARIS ROUVRE LA BOUTIQUE EDF BARBÈS**

En conséquence de la privatisation du secteur de l'énergie, EDF a décidé unilatéralement de fermer tous les accueils physiques en France. Des choix stratégiques qui bafouent la notion de Service public.

Sous l'intitulé : « Pour accéder à nos droits, nous voulons nos services publics à côté de chez nous », la CGT a réouvert l'accueil physique EDF du 70 Boulevard Barbès au public du 13 au 15 février et les 12, 13 et 14 mars.

Les usagers, les militants du mouvement social, les élus, la presse sont invités à venir à la boutique EDF Barbès, pour témoigner de cette action, pour soutenir le mouvement, pour bénéficier du Service public, humain, de proximité, tel que le conçoit la CGT et tel que le souhaite la population. Un débat public ayant pour thème « la fermeture de tous les services publics et comment s'y opposer » a été organisé sur place le jeudi 14 mars.

Cette réouverture de la boutique EDF a rencontré et continue de rencontrer un franc succès auprès des usagers. L'initiative fait tache d'huile : la CGT procède au rétablissement du service public de l'énergie un peu partout... D'autres sites sont concernés, et les réouvertures se multiplient. Ce dont il est question, c'est du droit à l'énergie, du droit d'être accueilli et de bénéficier d'un

Service public égalitaire et permanent. Il est indispensable de disposer de lieux d'accueil sur l'ensemble du territoire pour obtenir des explications sur sa facture et des conseils gratuits sur l'utilisation des moyens de chauffage, d'éclairage, de cuisine, de choix d'équipements.

Face à la fracture numérique, qui représente une nouvelle forme d'exclusion, les militants CGT de l'UD 75 ont démontré à travers leur action, l'importance vitale des services publics de proximité.



**L'AVENIR APPARTIENT
À CEUX QUI LUTTENT !**

**ÉDUC'ACTION 75****JOURNAL D'INFORMATION DE LA CGT ÉDUC'ACTION PARIS**

Responsable de la publication : **Catherine Bartoli**

Comité de rédaction :

Henri Baron, Catherine Bartoli, Arnaud Cora, Antoine Dierstein, Yves Gawlik, Sophie Houpillart, Jean-Robert Lannaud, Michèle Schiavi, Christophe Solarczyk & Geneviève Vaniglia

Impression : CGT Educ'action 75,

Bourse du travail, Bureau 401, 3 rue du Château d'eau, 75010 Paris

Prix au numéro : **0,75 €** - Abonnement : **4 € l'année**

Tirage moyen : **1500 exemplaires** - Dépôt Légal : **à parution** - ISSN : **2266-2707**